

ceux jardin (1), son propriétaire actuel, M. Edmond Sauger reçoit aimablement M. le Gouverneur et sa suite.

M. Prémont, maire de Saint-Paul, prend la parole et fournit la preuve, d'après les documents officiels, que la maison de M. Sauger, fut bien celle du père de Leconte de Lisle.

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur et un indicible plaisir pour le Maire de St-Paul de recevoir aujourd'hui, à l'occasion de la célébration du premier centenaire de Leconte de Lisle, Monsieur le Gouverneur, M. le Secrétaire Général, M. le Procureur Général, M. le Président du Conseil Général, M. le Consul de sa Majesté Britannique et les autorités du pays.

Cette fête a été organisée par la Municipalité de St-Paul avec le précieux concours de l'Académie de la Réunion. Au nom du Conseil Municipal, au nom de la population St-Pauloise, je dis à tous merci. Merci à vous surtout, Mesdames, qui avez bien voulu vous joindre à nous en cette circonstance.

La date de la naissance de Leconte de Lisle, vous le savez par la presse locale, a été l'objet de nombreuses discussions. Le désaccord règne aussi sur l'identification de la maison natale du grand poète.

Le Maire de St-Paul, détenteur des actes de l'état civil de la commune est plus qualifié que personne pour trancher ces différends.

Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, vous ne risquez pas de fêter aujourd'hui un faux anniversaire. Je vous demande la permission de vous lire l'acte de naissance de Leconte de Lisle pris sur le registre original.

(1) L'immeuble a été acquis depuis par la municipalité, pour en faire une école publique. Nous félicitons M. Prémont de cette heureuse initiative.

Commune de St-Paul

Île de la Réunion

## ETAT-CIVIL

Extrait des registres des actes de naissances pour l'année mil huit cent dix huit

Le Conte  
de Lisle  
Charles Marie  
René

Isle de Bourbon

Mairie du quartier de Saint-Paul, du lundi neuf Novembre mil huit cent dix huit, à onze heures du matin, Acte de naissance de Charles Marie René, né en ce quartier, le vingt deux Octobre dernier, à neuf heures du soir, fils légitime du sieur Charles Marie le Conte de Lisle chirurgien domicilié en ce dit quartier. Et de dame Anne Suzanne Marguerite Elisée de la Nux, son épouse ses père et mère; le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin par la présentation qui nous en a été faite à l'instant, en présence des sieurs Louis Auguste de la Nux âgé de quarante trois ans, et Joseph Michel Léger Dessablons, âgé de cinquante et un ans, tous deux témoins habitant domiciliés en ce dit quartier, à ce requis; sur la réquisition à nous faite par le dit sieur Charles Marie le Conte de Lisle, présent père de l'enfant, lequel a signé avec nous ainsi que les deux témoins après lecture, dont acte.

Signé : Marie Leconte DeLisle, Michel Léger Dessablons, Louis Auguste de la Nux, S. Auber.

Constaté suivant la loi, par nous Severin Auber, Maire du quartier de Saint-Paul, île de Bourbon, remplissant les fonctions d'officier public de l'Etat-Civil, soussigné.

Signé : S. Auber

Pour Copie Conforme délivrée ce jour dix décembre mil neuf cent dix huit.

Le Maire,  
**A. Prémont**

Un autre point controversé est celui de savoir dans quelle maison St-Pauloise notre grand compatriote a vu le jour. Ici le maire de St-Paul cède la parole aux notaires.

Aux termes d'un acte passé devant M<sup>r</sup> Didier François Mauceron, notaire royal à l'Île Bourbon, résidant en la Ville de Saint-Paul le vingt trois juin mil huit cent quarante deux.

Enregistré à Saint-Paul le premier juillet mil huit cent quarante deux f<sup>o</sup> 199 V<sup>o</sup> C 6, 7 et 8 pour un franc par Deschamps.

Transcrit au bureau des hypothèques de Saint-Paul le cinq juillet mil huit cent quarante deux Vol. 46 N<sup>o</sup> 6000.

Extrait de l'acte de vente de l'immeuble de Madame Leconte de L'Isle à Saint-Paul (Île de la Réunion)

23 juin 1842

Monsieur Charles Marie Leconte de l'Isle docteur médecin et Madame Anne Suzanne Marguerite Delanux son épouse demeurant ensemble à Saint-Paul.

Ont vendu avec toutes garanties pour le prix de douze mille cinq cents francs payé comptant.

A Monsieur Pierre Henry Martin Valry, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, propriétaire domicilié aussi de Saint-Paul.

#### Désignation

Un terrain d'emplacement bâti, situé en cette ville, Saint-Paul, rue Saint-Louis, ayant de façade sur la dite rue trente sept mètres cinquante millimètres et quarante sept mètres six cent vingt cinq millimètres de largeur à la borne nord sur une profondeur de cinquante quatre mètres neuf cent vingt cinq millimètres borné à l'ouest de Madame Veuve Delanux Naciède, à l'est d'une rue et au nord de M. Frédéric Delanux.

#### Origine de propriété

Ce terrain appartenait à Madame Leconte de l'Isle, comme lui étant échu par le partage des biens du sieur Louis Auguste

Delanux Deriscourt et la dame Anne Suzanne Marguerite Ringwald, son épouse ses père et mère, lesquels en étaient propriétaires par l'acquisition qu'en avait faite M. Delanux Deriscourt pendant sa communauté avec la dame son épouse de dame Anne Marguerite Lebreton veuve du sieur Frédéric Ringwald, suivant contrat reçu par M<sup>r</sup> Chauvet et son collègue, notaires à Saint-Paul, le douze Septembre mil huit cent quinze, enregistré au dit lieu le quatorze du même mois N<sup>o</sup> 1167 f<sup>o</sup> 75 R<sup>o</sup> 12<sup>e</sup> registre par M. Ducomet aux droits de vingt deux francs cinquante centimes.

Extrait délivré ce jourd'hui neuf Octobre mil neuf cent dix huit, par M<sup>r</sup> Lois Paris-Leclere notaire à Saint-Paul, île de la Réunion, soussigné, sur la minute du dit acte de vente dont il est détenteur comme dépositaire provisoire des minutes de M<sup>r</sup> Félix Boulangier et de ses prédécesseurs.

Signé : Paris-Leclere

Pour Copie conforme :

Le Maire,

**A. Frémont**

La rue St-Louis portera désormais le nom de rue Leconte de Lisle en vertu d'une délibération du Conseil Municipal prise ce jour à 14 heures. La ville de St-Paul a pu, pour des raisons uniquement géographiques être découronnée de son titre de capitale de l'Île ; elle aura toujours de la reconnaissance pour ceux qui ont contribué à la gloire de la cité en même temps qu'à celle du pays. Il lui reste cependant une fierté, et le Maire actuel est heureux de le constater, celle purement intellectuelle et par conséquent éternelle d'avoir donné le jour à Leconte de Lisle.

Mon culte pour Leconte de Lisle allait m'entraîner à une manifestation d'éloquence qui est bien loin de ma pensée et du rôle que je me suis attribué aujourd'hui. Ayant à mes côtés, un des maîtres de la parole, j'ai résolu de me borner à n'être, dans la circonstance, pour Leconte de Lisle et pour vous, qu'un commis de l'état civil et un clerc de notaire, dont les

actes d'habitude recherchent bien plus la précision que l'effet oratoire. Vous n'y perdrez rien puisque j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter comme conférencier, notre excellent ami, M. Guignard ancien professeur de lettres au lycée Leconte de Lisle et vice-président de l'Académie locale.

Saint-Paul le 22 octobre 1918

### A. Prémont

M. Méziaire Guignard, vice-président de l'Académie se lève ensuite et nous retrace en termes émus la vie du grand Saint-Paulois. Nous ne saurions mieux faire apprécier son discours qu'en le reproduisant intégralement :

Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs,

Si j'avais une parcelle de ce scuffle divin qui fut donné si large et si puissant au compatriote illustre que vous honorez en ce jour et avec une juste magnificence, je serais venu à vous la tête et les mains pleines de vers, les uns pour lui, les autres, pour cette terre privilégiée de St-Paul, toujours féconde en poètes, et si hospitalière aux Muses. Mais je ne suis que le modeste délégué en prose d'une Académie qui a pour première et principale mission d'entretenir le culte de nos illustrations locales et qui est particulièrement heureuse de s'associer à la ville natale de Leconte de Lisle pour fêter, pour glorifier le plus grand de nos poètes créoles, qui est aussi un des plus grands poètes de la France et du monde.

De la part de l'Académie de la Réunion, j'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur le Maire, en hommage d'admiration et pour être scellée au mur de cette maison une plaque commémorative dont le marbre et l'or symbolisent à nos yeux les deux qualités maitresses de Leconte de Lisle, l'éclat et la solidité.

Quant aux paroles qu'un désir aussi périlleux que flatteur de cette cité républicaine m'a invité à prononcer à cette fête, que peuvent-elles être après tout ce qui a été dit et écrit sur

Leconte de Lisle, depuis plus de 70 ans, après le livre si pieusement créé de MM. Marius Ary Leblond, livre qui devrait être dans les mains de toute la jeunesse de ce pays, en fait et surtout après l'admirable et si complet éloge qu'a fait ce matin de notre poète M. Hippolyte Fouque dans une étude magistrale de critique qui est un chef d'œuvre ?

Pour que j'ose parler sur un pareil sujet, il me faut être assuré de toute votre bienveillante indulgence, je vous la demande et j'y compte.

C'est donc ici, d'après l'acte authentique que vient de nous lire M. le Maire Prémont, qu'est né, le 22 octobre 1818, celui que nous appelons Leconte de Lisle tout court. Pendant que vous êtes par la pensée à la joie qui dut, il y a cent ans, animer cette maison en ce jour devenu à jamais mémorable, ne me trouverez-vous pas bien vieillot et suranné d'imaginer l'allégresse d'une autre demeure, de celle des Muses et les paroles adressées par l'une d'elles, selon l'usage antique, au berceau du nouveau né. « Je l'ai fait naître, enfant, sur cette terre de beauté, d'un père philosophe, homme de science française, et d'une mère tendre et gracieuse entre les femmes créoles, pour que tu sois le poète de la beauté et par toi-même et par tes œuvres. Cette beauté, que tu aimeras par dessus tout, qui sera ton culte, tu la réaliseras par une nouvelle alliance de la science et de l'art. Par elle, tu jouiras beaucoup ; pour elle, tu souffriras beaucoup, et l'un et l'autre divinement.

« Contrairement aux autres poètes tu préféreras pour sujets de tes chants, à tes joies et à tes souffrances personnelles, les souffrances et les joies de l'homme universel et surtout ces rêves religieux par lesquels, de tout temps, il a voulu idéaliser, éterniser sa vie d'un jour. Ta gloire plus rare en sera plus grande. »

Ainsi parla la Muse et la prédiction s'accomplit. Livré à lui-même, à sa propre discipline, Leconte de Lisle grandit ici, libre sous ce ciel limpide et idéalement bleu, dans ce monde enchanté de lumière, de couleurs, de parfums, de formes idéales et d'harmonies divines, qui dès sa plus tendre enfance, développèrent ses instincts poétiques.

Grisé par toutes les ivresses que cette terre heureuse prodiguait à ses sens avides de tout recevoir, il se sentait au

milieu de ces enchantements devenir « oiseau, fleur, eau vive, lumière ». Et quand il vit celle qu'il appelle « le charme de ses premiers rêves » dans son manché, « sous son nuage frais de claire mousseline, avec sa bouche plus pourprée que le fruit du letchi, ses tresses dorées et ses yeux de sombre améthyste » quand lui apparut cette merveille des merveilles, il thyste » quand lui apparut cette merveille des merveilles, il en fut si ébloui, si ensorcelé qu'il voulut s'absorber en elle comme dans les autres merveilles ; mais cruels... les parents dirent non. Ce non que nous devons bénir, brisa son cœur : la blessure saigna toute sa vie. Heureusement pour en adoucir l'amertume, il avait cette riante nature, des livres, des amis.

Parmi ces amis, j'ai plaisir, un plaisir de gratitude à rappeler un nom, aujourd'hui encore entouré de l'estime et de l'affection de tous, Octave Adamolle, l'homme excellent à qui le Lycée et les Lettres doivent les premières œuvres de Leconte de Lisle et sa correspondance de jeunesse. Vous n'aurez pas moins de plaisir à apprendre qu'à cette époque la vie intellectuelle de nos jeunes gens était très active et qu'ils ne se réunissaient pas seulement pour entendre, mettre en musique ou chanter les romances de Leconte de Lisle, admirer et réciter les vers du poète naissant qui n'étaient pas tous sublimes.

Sur le sable du rivage, au scintillement des étoiles, dans la fumée des cigares, au bruit de la mer grondante, à ses murmures apaisés, ils s'entretenaient de politique, de science, de philosophie, de religion, de justice sociale. La preuve du sérieux de leurs propos m'est fournie par un mot d'une lettre de Leconte de Lisle en voyage pour la France, alors qu'il allait faire son droit à Rennes, ce droit qu'il fit contraint et forcé, si maussadement. « Prions bien pour elle », écrivait-il à Adamolle. Derrière cet « Elle » d'un jeune homme de 19 ans, vous voyez sans doute une figure de femme, de jeune fille... Il s'agit... devinez... de la République, oui, de la République en l'an 1837, sous la royauté de Louis Philippe 1er. Et l'on accuse cette colonie d'être en retard de 10 ou 15 ans sur la métropole. Pendant la jeunesse de Leconte de Lisle, Saint-Paul était en avance de onze ans sur la France. C'est que St-Paul se souvenait d'avoir été la capitale de l'île, d'avoir été la Venise de la mer des Indes par l'éclat de ses fêtes ; c'est que St-Paul avait un tribunal, et un journal.

Pour Leconte de Lisle, si l'étude du droit ne lui sourit pas, la justice, au contraire, lui apparut comme une des formes nécessaires de la beauté. C'est par elle qu'il voulut d'abord réaliser sa vocation de poète du beau ; c'est elle qui inspira ses premiers chants. Aussi comme il souffrit, à son retour dans l'île, de vivre au milieu de ses esclaves ! Quel exil moral et affreux que les quatorze mois qu'il passa ici en 1845 et 1846, réduit à la seule « société de son cerveau, de ses livres, et de la nature », privé de sympathies intellectuelles, témoin de scènes qui révoltaient sa raison et son cœur, obligé de refouler les sentiments qui débordaient de son âme naturellement passionnée et généreuse. Toute sa vie et toute son œuvre se ressentirent de cette contrainte et de cette souffrance. Son incurable mélancolie, son horreur de l'oppression, sa hauteur de mépris ou de haine pour certains gens et certaines choses, la prédominance en lui, poète, de l'idée qui éclaire sur le sentiment qui échauffe, son goût de la nature, de la vie contemplative et de l'histoire, tous ces traits distinctifs de son caractère et de son génie, n'ont pas d'autre origine que l'iniquité de l'esclavage.

Je vous laisse à penser avec quel sentiment de délivrance, en 1846, il quitta pour jamais cette terre de servitude, malgré les affections qui l'y attachaient, et avec quelle joyeuse ardeur il s'en alla, là bas, à Paris, combattre pour la République qui doit donner aux hommes la justice et la liberté. C'était l'époque, en France, des grandes batailles pour les réformes démocratiques et humanitaires, batailles qui devaient aboutir à la Révolution de 48. Leconte de Lisle y prit une part des plus ardentes. Quel bonheur pour lui de pouvoir répandre en prose et en vers ces idées d'humanité, de justice et de liberté qu'il lui avait été interdit d'exprimer devant sa famille, dans son pays ! Avec quelle ferveur de néophyte il accueillit la proclamation de la République. Vous savez qu'il fut le premier à demander au Gouvernement provisoire l'application à notre colonie du décret d'abolition de l'esclavage. Cette mesure le ruinait. Mais, disait-il « entre mon intérêt et la justice, je n'hésite pas ». Belle parole, mesdames et messieurs et digne d'un vrai républicain, à laquelle fait écho cette autre non moins belle : « J'ai trop d'orgueil pour être injuste ». Ah ! qui ne paierait d'un orgueil plus grand que le sien qui était immense comme son front, ce suprême bien de la justice, sans lequel il n'y a pas de vie humaine possible ?

Apprécié des chefs républicains pour la pureté et la sincérité de son dévouement à la République, il fut chargé par eux de préparer, d'assurer la victoire de la liste républicaine aux élections pour la Constituante, en Bretagne. Mais devant agir sans argent et par la seule persuasion, il échoua complètement. Le triomphe de la réaction fit de lui un *enragé communiste*. Trois ans après, le 2 décembre 1851, la République disparaissait noyée dans le sang de ses défenseurs. Il en souffrit atrocement « Je ne saurais exprimer, écrivait-il à un ami, toute la rage qui me brûle le cœur, en assistant dans mon impuissance à cet égorgement de la République, qui a été le rêve sacré de notre vie ».

Découragé, dégoûté, il renonce à la politique active, mais sans jamais renier les idées de sa jeunesse, et toujours prêt à faire son devoir de citoyen. (En 1870, soldat volontaire, il combat contre les Allemands ; poète patriote il les maudit en 1871 et flétrit tous ces lous d'outre Rhin dans le *Sacre de Paris* en des vers admirables et pleins d'actualité. Il fut un de ceux sur lesquels pesa le plus lourdement l'humiliation de la défaite. Ardent républicain, en 1872 il défend la République menacée par la réaction, dans son « catéchisme républicain » dans sa petite « histoire de la Révolution française » et dans son « histoire populaire du christianisme », ouvrages de propagande et de combat, mais qui pour plus d'un, contiennent le Credo de notre temps).

Son essai de réalisation de la Beauté par la justice ne lui avait donc pas réussi. Il l'avait même ruiné, réduit à la pauvreté, à la misère. Plus de relations avec sa famille : elle avait rompu avec lui et supprimé sa pension. Plus de relations avec ses contemporains : l'Empire avait confisqué toutes les libertés. Avec raison il s'écrie :

Oui, le mal éternel est dans sa plénitude.  
L'air du siècle est mauvais aux esprits ulcérés,  
Et l'impure laideur est la reine du monde.

Pour fuir ce vilain monde de trahison, il se retire dans cet asile des poètes malheureux ou mécontents qu'on a appelé bien à tort pour certains, comme lui-même, leur « tour d'ivoire ». La sienne, moins riche, fut souvent, trop souvent hélas, la Tour de la Faim. Là, du moins sa pauvreté respirait l'air de la libre pensée, l'air du travail qui assainit, l'air de la vie digne et stoïque, l'air de la Beauté pure, chaste, sercine.

De là, sa puissante imagination à l'essor, il pouvait s'élever dans les cieux et planer les ailes toutes grandes avec son condor, au dessus des brouillards de la nuit ; avec son albatros au-dessus des tempêtes de la mer, ou bien descendre dans les sépulcres des peuples morts pour ranimer leur cendre éteinte, ou bien encore s'en aller bien loin, là bas, au pays natal, s'embraser, avec les roses sauterelles, de la chaleur de midi, ou se rafraîchir avec les bengalis aux sources murmurantes des bois. Là enfin le monde entier était à lui.

Mais son pays de prédilection, le pays de son intelligence et de son cœur, c'est la Grèce, la Grèce, terre de beauté artistique, comme son île natale est terre de beauté naturelle, la Grèce mère de cette statue merveilleuse, objet de son adoration perpétuelle, le Vénus de Milo dont un superbe moulage choisi par MM. Marius Ary Leblond et mis en excellente place par M. Merlo, illumine toutes les salles de notre Musée. En attendant le pèlerinage que vous y ferez, avec la pièce, (une de ses premières) qu'a inspirée à Leconte de Lisle son enthousiasme pour ce marbre immortel, permettez-moi de vous donner l'avant-goût de sa poésie sculpturale, par ces strophes superbes.

Marbre sacré vêtu de force et de génie,  
Déesse irrésistible au port victorieux,  
Pure comme un éclair et comme une harmonie,  
Du bonheur impassible, ô symbole adorable,  
Calmé comme la mer en sa sérénité,  
Nul sanglot n'a brisé ton sein inaltérable.  
Jamais les pleurs humains n'ont terni ta beauté.  
Salut ! à ton aspect, le cœur se précipite :  
Un flot marbre en inonde tes pieds blancs.  
Tu marches fière et nue et le monde palpite  
Et le monde est à toi, déesse aux larges flancs.

C'est à cette source grecque de la beauté, source de pureté unique, qu'il est allé puiser les principes et les règles d'une poésie nouvelle, de celle qu'il veut substituer au Romantisme et fonder sur la science de son temps, dont il est tout imprégné. Cette poésie, écho et reflet de sa vigoureuse personnalité, autant que de son siècle, ne recherche ni ne place le beau comme le Romantisme, dans l'expression exaltée des émotions et imaginations de l'auteur, mais dans le tableau des idées et des sentiments des peuples anciens et modernes, ressuscités d'après les types laissés par chacun d'eux dans les monuments écrits ou figurés de l'histoire. Pour les mieux

connaître, ces hommes d'un passé plus ou moins lointain, il s'est fait érudit, érudit profond : pour les peindre plus fidèlement, il se transforme s'incarne en eux, au point de devenir leur contemporain, de revivre leurs mœurs, leur vie intégrale, historique ou légendaire.

Grâce à un don de vision extraordinaire, qui saisit à volonté l'ensemble ou le détail, il les voit et les fait voir comme ils ont existé : il les évoque dans toute la pittoresque réalité de leurs attitudes et de leurs physionomies changeantes, lité de leurs attitudes et de leurs physionomies changeantes, lité en un mot, que les a faits sous les latitudes les plus opposées la diversité des lieux où s'est écoulée leur existence plus violente que douce, dans la brutalité de leurs instincts et de leurs passions attisés par les feux de l'Orient, mais non refroidis par les glaces du Nord.

Parmi ces formes de vie qui le passionnent, celle qu'il aime le plus à décrire, ce sont les religions avec le bien et le plus souvent avec le mal qu'elles ont produit, d'après les empreintes divines ou infernales dont elles ont marqué l'âme humaine à travers les âges. Créées pour satisfaire le besoin d'idéal ou de vérité qui tourmente les hommes ou pour incarner le sentiment du divin, ces religions nous apparaissent en ses poèmes aussi variées que les climats qui les ont vues naître, grandir et mourir dans l'angoisse du rêve ou la volupté de l'extase dont elles ont bercé ou tourmenté leurs sectateurs.

Mais la science du XIX<sup>e</sup> siècle mettant sur le pied d'égalité tous les êtres de la nature, les animaux ont une large place dans la poésie de Leconte de Lisle. Leur âme rudimentaire si proche de l'âme humaine par le besoin de vivre, y est décrite et peinte en traits précis et attachants. Et ces bêtes que, le premier, il introduit, pour elles-mêmes, dans la littérature française, rivalisent de puissance de vie et d'énergie de relief avec les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture animalières, et les surpassent même par les instincts et les rêves que le poète montre en elles et qui les font plus réellement vivantes. De même, ses paysages, les plus splendides qu'on ait dessinés ou peints avec des mots, ne sont pas seulement l'admirable décor d'une nature charmante ou terrible : ils sont l'explication positive mais animée, l'illustration des caractères divers engendrés par la diversité des climats et des milieux géographiques.

Voulez-vous connaître la différence d'idéal que quelques de-

grés de chaleur peuvent créer entre deux pays, et voir comment l'un, l'Inde, brûlé par les rayons du soleil, cherche le bonheur dans l'inaction et l'anéantissement de l'être, tandis que l'autre la Grèce, éclairée par une lumière plus douce, place la félicité suprême dans l'activité libre et joyeuse ? Lisez les *Poèmes Antiques* qui parurent en 1852 et commencent la réputation de Leconte de Lisle par des chefs-d'œuvre, comme n'en produisaient plus les Romantiques alors au déclin de leur art.

(La Vénus de Milo que je citais tout à l'heure appartient à ce premier recueil où revit toute la beauté grecque et hindoue.)

Voulez-vous avoir une idée d'une civilisation qui n'a pas laissé de trace et que seule peut se représenter une imagination de visionnaire ou de grand savant, la civilisation des premiers temps de l'humanité, d'avant le déluge ? Regardez ces hommes et ces femmes que nous peignent les *Poèmes Barbares*, dans la plénitude de leur force et de leur grâce primitives.

C'est ainsi qu'ils renaissent, l'ours velu des cavernes,  
A l'épaule, ou le cerf, ou le lion sanglant.  
Et les femmes marchaient, géantes d'un pas lent  
Sous les vases d'airain qu'emplit l'eau des citernes  
Graves et les bras nus et les mains sur le flanc

Elles allaient, dardant leurs prunelles superbes,  
Les seins droits, le col haut, dans la sérénité  
Terrible de la force et de la liberté,  
Et posant tour à tour dans les roches et les herbes  
Leurs pieds fermes et blancs avec tranquillité.

Le vent respectueux, parmi leurs tresses sombres,  
Sur leur nuque de marbre, errait en frémissant,  
Tandis que les parois de rocs couleur de sang,  
Comme de grands miroirs suspendus dans les ombres,  
De la pourpre du soir baignaient leur dos puissant.

Préférez-vous des scènes qui répondent mieux encore au titre de ce recueil « *Poèmes barbares* » ? Ecoutez ce héros scandinave, Hjalmar qui, au moment de mourir, au milieu des cadavres dont il a jonché le champ de bataille, veut envoyer à sa fiancée un gage d'amour, son cœur, comme dirait un poilu, par une métaphore ignorée du féroce Hjalmar :

Viens par ici, corbeau, mon brave mangeur d'hommes !  
Ouvre-moi la poitrine avec ton bec de fer  
Tu nous retrouveras demain tels que nous sommes  
Porte mon cœur tout chaud à la fille d'Ylmer

A tire d'aile vole, ô rôdeur de bruyère !  
Cherche ma fiancée et porte-lui mon cœur.

Va, sombre messenger, dis-lui bien que je l'aime,  
Et que voici mon cœur. Elle reconnaîtra  
Qu'il est rouge et solide et non tremblant et blême ;  
Et la fille d'Ylmer, corbeau, te sourira !

Je doute qu'aucune de nos fiancées aient le cœur assez solide pour sourire à ce cadeau qui les ferait plutôt s'évanouir d'horreur.

Ce volume des Poèmes Barbares, paru en 1862, valut à Leconte de Lisle de la part de l'Académie française un prix de 10.000 francs qui le tira de la gêne. Ajoutons que quelques années plus tard il eût connu plus d'aisance encore, si son républicanisme intransigeant eût consenti à dédier au Prince impérial, au fils de l'homme de Décembre, les traductions de grec qu'il faisait pour vivre. C'est ce recueil des Poèmes Barbares — dont la barbarie allemande vient de nous faire revivre certaines scènes — c'est ce recueil aux vers éclatants et sonores et d'une facture merveilleuse —, qui établit la supériorité de talent et de génie de Leconte de Lisle et lui donna l'autorité d'un chef d'école. Tout un groupe de poètes, plus remarquable, que les pléiades passées, LEON DIERX, en tête, gravitait autour de lui, s'inspirant de ses idées, de ses conseils et de ses exemples. En 1866 l'École nouvelle dont on le proclamait le chef prit le nom de Parnasse, du titre de la Revue littéraire où se publiaient les vers des amis et disciples de Leconte de Lisle.

22 ans après les Poèmes Barbares, parurent les Poèmes Tragiques. Ce notable intervalle de plus de 20 ans qui sépare les deux recueils nous apprend avec quelle conscience travaillait Leconte de Lisle, quel ouvrier patient il était, et quelle doit être la perfection de ce nouveau volume où éclate souveraine une maîtrise déjà poussée jusqu'à la virtuosité. C'est là que chante et soupire en strophes divines la douceur d'aimer et de vivre, si enchanteresse mais si vaine, dans cette pièce de l'illusion suprême, le chef d'œuvre des chefs d'œuvre, où l'auteur a exprimé avec une intensité d'émotion et

de talent saisissante, toutes les délices de sa vie, tous les frissons de ses sens, toutes les tendresses de son âme, tout ce qu'il a aimé, mais dont, rien hélas ! ne lui survivra.

Ah ! tout cela, jeunesse, amour, joie et pensée,  
Chants de la mer et des forêts ; souffles du ciel,  
Emportant à plein vol, l'espérance insensée,  
Qu'est ce que tout cela, qui n'est pas éternel ?

Les Poèmes tragiques marquent l'apogée de la carrière de Leconte de Lisle. Deux ans après, en 1884, l'Académie française consacrait sa renommée et y mettait le sceau suprême en l'appelant à remplacer V. Hugo qui, du reste, l'avait désigné lui-même comme son successeur. Sa royauté poétique ainsi reconnue de tous, quinze ans Leconte de Lisle jouit des douceurs de sa gloire, de l'affectueuse vénération de ses disciples, de l'admiration de l'élite intellectuelle de l'humanité.

Ajouterai-je que la République qu'il avait si bien servie et honorée ne l'avait pas, elle, comblée de ses faveurs ? Une petite place de sous-bibliothécaire où il se montra fonctionnaire modèle, une petite pension et à la fin la rosette de la Légion d'honneur, voilà tout ce qu'elle lui donna. De son pays natal Leconte de Lisle avait reçu pendant quelque temps une petite pension. Pour tant de mérite, c'était peu, n'est-ce pas ? Du reste, pour notre poète l'argent, la fortune, après laquelle les hommes courent fiévreusement et par toutes les voies, était chose indifférente, méprisable même, malgré son goût aristocratique pour les aises de l'existence. Il n'appréciait que les beaux vers. Il en composa et d'une perfection absolue, jusqu'à sa mort qui arriva en juillet 1894. Après une de ces belles journées d'été — qui incendient ses poèmes —, en un de ces soirs de pourpre, chers à sa rêverie, il s'éteignit doucement dans une sorte d'apothéose de la nature. Il était enfin entré dans ce repos éternel qu'il avait si souvent et si ardemment souhaité et pour lui même et pour les infortunés mortels.

Essaierai-je maintenant de vous dire, Mesdames et Messieurs, ce qu'il y a au fond de cette poésie de Leconte de Lisle qui n'a sa pareille dans aucune littérature, ce qu'on y voit sous ce débordement d'énergies vitales, sous cette richesse prodigieuse de couleurs, sous ces sonorités inouïes d'ondes musicales, sous les éblouissantes splendeurs dont elle revêt la nature et l'homme ? C'est une tristesse immense, infinie,

mêlée d'appels si passionnés à la mort et au néant, que cet amant de la beauté et de la vie pourrait aussi bien être appelé le poète de la Mort et du Néant.

Le mal est de trop vivre et la mort est meilleure, s'écrie-t-il,

O toi, divine mort, où tout rentre et s'efface  
Accueille tes enfants dans ton sein étoilé  
Affranchis-nous du temps, du nombre et de l'espace  
Et rends nous le repos que la vie à trouble

La mort, le néant, voilà si je puis dire, le leit motif de ces chants qui respirent pourtant une vie si intense.

Mais n'allez pas, Mesdames et Messieurs, attribuer cette tristesse et cette désespérance à des motifs purement personnels. Certes Leconte de Lisle a connu les pires souffrances, et ces grandes douleurs, ces blessures dont j'ai parlé, et celles que laissent au cœur les luttes de toute sorte, qu'il a soutenues, luttes politiques, luttes littéraires, luttres morales contre soi-même, effort constant vers l'idéal. Nal n'a été plus « attaqué, plus insulté, plus nié ». Mais les âmes nobles et fières comme la sienne, souffrent bien moins du mal qu'on leur fait et qu'elles dédaignent que du mal d'autrui qu'elles ne peuvent empêcher. Or ce mal, sa douleur toujours cuisante, il le voyait partout dans la création; partout de la terre au ciel, il en entendait le sinistre écho, renvoyé par les cris de révolte des opprimés, par les plaintes désespérées des vaincus de la vie, par les gémissements des faibles partout et toujours écrasés par les forts. Ah ! saluons de toutes nos espérances l'aube de temps meilleurs qui luit pour l'humanité ! Bénissons de toutes nos joies le jour qui approche et qui nous montrera le fort abattu par le juste, l'insolent Barbare chassé de la terre de justice et de liberté !

En attendant, ouvrons nos cœurs à ces accents de Leconte de Lisle sur la misère humaine. Nulle âme de poète n'en a exhalé de plus émus, de plus profonds, de plus angoissants.

Une plainte est au fond de la rumeur des nuits,  
Lamentation large et souffrance inconnue  
Qui monte de la terre et roule dans la nue;  
Souspir du globe errant dans l'éternel chemin,  
Mais effacé toujours par le soupir humain.  
Sombre douleur de l'homme, ô voix triste et profonde,  
Plus forte que les bruits innombrables du monde,  
Cri de l'âme, sanglot du cœur supplicié,  
Qui l'entend sans frémir d'amour et de pitié ?

Mais cette universelle souffrance, d'où vient-elle ? De l'universel désir, que suit l'universelle déception. Pour le poète, penseur et philosophe, tous les hommes désirent, selon la noblesse ou la bassesse de leur cœur; mais tous sont déçus dans leurs désirs : car rien n'est vrai, rien n'est certain, rien ne dure, rien n'étant éternel. Tout s'écoule et passe, tout nous échappe et fuit. Par tout l'univers il n'y a qu'apparences vaines, vides de réalité. Une immense illusion, — la déesse Maya des Hindous — se joue de nous, de nos efforts vers le bien, de nos aspirations vers le vrai et le beau, et nous emporte « dans le tourbillon de nos chimères » au gouffre du néant éternel. Nous croyons être et ne sommes que des jouets de rêves.

Et pour comble d'ironie et de malheur à notre destin, tandis que pour rendre cette existence décevante moins misérable, et pour éclairer d'un peu de lumière calme l'ombre agitée où nous errons, les meilleurs des hommes créent des sociétés et des lois, inventent des arts, des philosophies, des morales et des religions, d'autres hommes s'ingénient à augmenter le mal de la terre en transformant ces instruments de délivrance et de bonheur en instruments de servitude et de torture. Leconte de Lisle voit, en imagination, ces souffrances, les partage. Alors son indignation n'a plus ni mesure ni borne. Aveuglé par la flamme des bûchers, assourdi par les cris des suppliciés, il ne distingue plus entre ces oppresseurs des corps, des intelligences et des âmes : son vers d'airain frappe avec la même colère et stigmatise avec les mêmes sarcasmes tous les bourreaux, et tous les tyrans : chefs, rois, empereurs, papes, Dieu même. Invectives, malédictions, anathèmes, blasphèmes éclatent, débordent, coulent brûlants comme la lave. Il ne s'apaise que pour plaindre les victimes de toutes ces barbaries et avec elles les victimes des religions en conflit, ces pauvres croyants tourmentés entre leur foi qui tombe et la foi nouvelle qui s'élève ; il est ému jusqu'à l'angoisse par la mort de ces dieux qui, vivants ont été l'idéal de leur temps, ont donné joie et consolation. Dans ces dogmes qui finissent et ces dieux qui meurent, il voit comme les débris de nous-mêmes ; il sait qu'avec eux, c'est « un peu » de notre chair, de notre sang, de notre cœur, et souvent le « meilleur qui s'en va ». Et lui, l'ennemi implacable des religions, il s'apitoie sur leur destin ; il n'est pas éloigné de maudire les tueurs de Dieu. Concluons donc, Mesdames et Messieurs, que ce pessimiste, ce nihiliste, cet impie, cet athée de

Leconte de Lisle n'est tout cela que par révolte contre les cruautés du sort, par haine des iniquités sociales, par pitié pour les souffrances humaines, par amour de la justice, de cette justice que la nature ne connaît pas, que trop souvent la société ne connaît pas davantage, alors que c'est sa seule raison d'être.

A des pensées si hautes, à des sentiments si généreux, à des visions si magnifiques, vous comprenez, Mesdames et Messieurs, ce qu'il doit falloir de qualités de langue et d'expression pour les rendre dignement, en égale perfection. C'est précisément en ces qualités de forme, mots propres et sonores, images exactes et vives, rimes riches, rythmes harmonieux, qu'excelle le chef des Parnassiens, l'artiste littéraire suprême qui sait enfermer, emprisonner dans les contours fixes et précis de son vers les formes fugitives et changeantes des êtres et des choses, et conférer l'éternité de l'art à tout ce qui a vécu, à tout ce qui par la beauté mérite de survivre.

Vous le comprenez aussi, Mesdames et Messieurs, pour que l'artiste réussisse à ce miracle de perfection expressive, il ne faut pas que les agitations de son cœur troublent le calme de son intelligence et fassent trembler la main qui exécute le chef-d'œuvre. Voilà pourquoi Leconte de Lisle banni de sa poésie les émotions personnelles, pourquoi il ne veut pas que l'auteur fasse de sa passion le sujet de ses chants et étale dans ses vers ses joies ou ses peines d'amour, car l'œuvre n'atteint toute sa grandeur et toute sa beauté qu'à condition d'être calme et sereine et de communiquer au lecteur la sérénité de l'artiste. Outre cette raison d'art, n'y a-t-il pas une raison de délicatesse et de décence qui interdit au poète de livrer à la curiosité de tous un secret qui n'appartient pas à lui seul, puisque pour s'aimer il faut être au moins deux ?

Pour preuve de la justesse de ces prescriptions littéraires et morales, me permettez-vous, Mesdames et Messieurs de vous citer deux pièces célèbres inspirées par une trahison d'amour ? Vous connaissez ces imprécations de Musset qu'on hésite et souffre à redire :

Honte à toi qui la première  
M'as appris la trahison  
Et d'horreur et de colère  
M'as fait perdre la raison  
Et si je doute des larmes  
C'est que je t'ai vu pleurer.

Comparez à cette rage de haine la douce sérénité de ce pardon du Parfum Impérissable :

Puisque par la blessure ouverte de mon cœur  
Tu l'écoutes de même (que le parfum de la fiole) ô céleste liqueur,  
Inexprimable amour qui m'enflammait pour elle  
Qu'il lui soit pardonné, que mon mal soit béni !  
Par delà l'heure humaine et le temps infini  
Mon cœur est embaumé d'une odeur immortelle.

Quel est de ces deux auteurs celui qui produit en nous la meilleure impression, l'émotion esthétique pure et nous laisse, si je puis dire, la meilleure odeur ? Est-ce celui qui, esclave de ses sens, arrache notre pitié par la misère de sa passion délirante, ou celui qui ravit notre admiration par la grandeur de sa clémence et la maîtrise de son âme ?

Je prévois, Mesdames et Messieurs, ce que vous allez me dire, après avoir entendu cette pièce et *l'illusion suprême*, que ce Leconte de Lisle soi-disant et réputé impersonnel, est bien personnel. J'en conviens et plus d'une fois, il faut le reconnaître, il a failli à sa règle de l'impersonnalité, si jamais il n'a failli à celle de la beauté des vers et de la vérité historique. Mais ne lui reprochez pas cette infidélité, car il n'y est tombé que par excès d'amour pour son pays et pour vous. Oui, cet impassible et de tout son cœur son île natale, si aimer, c'est apprécier les beautés de ce qu'on aime, en être enthousiaste, les chanter sans cesse de façon à les faire aimer et admirer du monde entier. Pour les lecteurs du *Manchy* il n'y a pas de plus belle femme que la créole qui l'a inspiré ; pour les lecteurs du Bernica, de la Fontaine aux Lianes, de la Ravine Saint-Gilles il n'y a pas plus beaux sites que ceux de ce pays.

Mais c'est surtout lorsqu'il pense à vous, St-Paulois, lorsqu'il évoque son passé ici, dans ces étroits paradis embaumés de verdure, lorsqu'il revoit ce jardin enchanté d'Iahveh, c'est alors qu'il ne peut contenir son émotion, et que lui échappent en *je* et en *tu* les effusions d'un cœur ravi. Arraché à son calme olympien par la vision magique d'un monde toujours adoré, alors le poète historien, le poète théogoniste, le poète savant devient le plus émouvant des poètes lyriques et sentimentaux. Félicitons-nous de cette métamorphose, et donnons-nous le plaisir de la reconnaissance, Mesdames et Messieurs, en repassant par les lieux où passa Leconte de Lisle, en respirant ce qu'il a respiré ici, afin de mieux

goûter les épanchements que ces objets ont provoqués en lui : revivons avec lui son passé. Nous gagnerons à ce pèlerinage, car nul n'a mieux vu, nul n'a mieux rendu ce qu'il a senti.

C'est d'abord au matin du jour, qui est le matin de la vie, à l'aurore, à l'heure

Où l'île rougissante et lasse du sommeil  
Chantait et souriait aux baisers du soleil

Alors chantait et souriait aussi celle

Qui fit battre son cœur pour la première fois  
Et celle que son cœur saluait la première

Mais qui, hélas

Ne parfuma qu'un jour l'ombre calme des bois.  
Maintenant, dans le sable aride de nos grèves,  
Sous le chienient, au bruit des mers :  
Tu reposes parmi les morts qui me sont chers,  
O charme de mes premiers rêves.

Puis ce sont ses jeunes années, puisant dans les émanations de cette terre vivifiante, dans ses parfums, dans les ardeurs de son soleil, cette florissante vigueur qu'il a conservée jusqu'en son arrière saison

O jeunesse sacrée, irréparable joie,  
Félicité perdue, où l'âme en pleurs se noie !  
O lumière, ô fraîcheur des monts calmes et bleus,  
Des coteaux et des bois feuillages onduleux,  
Aube d'un jour divin, chant des mers fortunées,  
Florissante vigueur de mes belles années....  
Vous vivez, vous chantez, vous palpez encore,  
Saintes réalités, dans vos horizons d'or !  
Mais, ô nature, ô ciel, flots sacrés, monts sublimes,  
Bois dont les monts amis font murmurer les cimes,  
Formes de l'idéal, magnifiques aux yeux,  
Vous avez disparu de mon cœur oublié !  
Et voici que, lassé de voluptés amères,  
Hâletant du désir de mes mille chimères,  
Hélas ! j'ai désappris les hymnes d'autrefois,  
Et que mes dieux trahis n'entendent plus ma voix

(L'aurore)

Puis encore ce sont les promenades sous les bois natals :

O bois natals, j'errais sous vos larges ramures,  
L'aube au flanc noir des monts marchait d'un pied vermeil,  
La mer avec lenteur éveillait ses murures,  
Et de tout œil vivant fuyait le doux sommeil.  
Et le ciel descendait dans les claires rosées,  
Dont la montagne bleue au loin étincelait ;  
Un mol encens fumait des plantes arrosées  
Vers la sainte nature à qui mon cœur parlait.

Ensuite arrive le soir de la vie, avec l'ombre qu'il projette sur toute chose, les déceptions et les regrets qu'il réveille : l'adieu qui monte du cœur aux lèvres, pour tout ce qu'il faut quitter :

Salut ! Je vous salue, ô montagnes, ô cieus,  
Du paradis perdu, visions infinies !  
Aurores et couchants, astres des nuits bénies,  
Qui ne resplendirez jamais plus dans mes yeux  
Je vous salue au bord de la tombe éternelle,  
Rêve stérile, espoir aveugle, désir vain,  
Mirages éclatants du mensonge divin,  
Que l'heure irrésistible emporte sur son aile.

Enfin c'est la mort même dont le fantôme apparait, la mort si redoutée par amour instinctif de la vie et pourtant si désirée pour le repos définitif qu'elle donne, la mort dont il voudrait goûter le calme sommeil auprès des parents, parmi les êtres qui l'ont aimé et qu'il a aimés :

J'ai goûté peu de joie et j'ai l'âme assouvie  
Des jours nouveaux non moins que des siècles anciens  
Dans le sable stérile où dorment tous les miens  
Que ne puis-je finir le songe de ma vie !

Que ne puis-je couché dans le chienient amer  
Chair inerte, vouée au temps qui la dévore  
M'engloutir dans la nuit qui n'aura point d'aurore  
Au grondement immense et morte de la mer !

Ce vœu touchant n'a pas été exaucé. Nous n'avons pas son corps : chair inerte vouée au temps qui l'a déjà dévorée.

Mais nous avons son âme qui échappe au temps et qui toujours vivante par ses poèmes nous est toujours présente. Nous l'avons partout autour de nous, dans cet air où elle s'est répandue frémissante, palpitante, sur les êtres et les choses qui enchantèrent ses regards, ses rêves ou ses souve-

mirs. Mais que de changements dans ce coin de terre depuis cent ans ! Que de ruines et de poussières ! De tout ce passé qui fut si vivant rien ne subsiste que les grands arbres à l'ombre desquels il promena sa rêverie naissante, et cette maison qui abrita ses premières sensations, ses premières émotions, le premier éveil de son génie. Ah ! conservons-la pieusement comme un temple, cette précieuse relique. Qu'elle soit un lieu de pèlerinage pour les adorateurs du beau.

La Beauté, Mesdames et Messieurs, elle est à chaque page, à chaque vers, à chaque mot de l'œuvre de Leconte de Lisle. Mais elle n'y est si abondamment répandue que parce qu'elle régnait en souveraine dans son âme. Cette âme fut belle entre les plus belles, par les vertus qui honorent l'homme et par celles qui le mettent au dessus des hommes ordinaires ; la pureté, l'élévation, le désintéressement, le dévouement. Toute sa vie fut consacrée au beau, au vrai, au juste, à ces trois choses divines qui donnent à l'existence tout son prix et qu'il confondait en une seule, la Beauté. Il ne vécut que pour elle, il n'aima qu'elle. Elle fut son unique foi, son culte unique, le rythme de son cœur et de sa vie.

En récompense la Beauté lui inspira les plus beaux vers qui résonnent et chantent sur les lèvres humaines. Vous en admirerez l'enchanteresse harmonie dans des bouches adorablement appropriées. La Beauté lui donna aussi la gloire. Mais pourquoi ne dirais-je pas que cette gloire dont Leconte de Lisle jouit depuis si longtemps ailleurs, ici dans son pays ne commence guère qu'en ce jour. Oui, vraiment, c'est en ce jour que son nom retentit dans les foules et dans les échos de son pays natal. Aujourd'hui seulement son soleil se lève sur nous et dégagé des nuages qui nous cachaient sa vraie physionomie nous permet de le voir dans sa splendeur majestueuse et sercine.

Aujourd'hui il nous apparaît comme un des plus merveilleux révélateurs du Beau dans la nature et dans l'humanité, comme le chantre le plus puissant du drame et de l'épopée de la vie terrestre.

Aujourd'hui il naît ici pour la seconde fois, non plus au milieu de la joie éphémère d'une seule famille, mais dans l'enthousiasme de l'admiration sans fin de tout un peuple, reconnaissant à sa poésie des jouissances pures, élevées et fortifiantes que verse aux âmes un art parfait, divin.

Aujourd'hui enfin, c'est cette renaissance que nous célébrons et à une heure particulièrement bénie, à l'heure où l'héroïsme de la nation française affranchit le monde de la tyrannie de la force, à l'heure où triomphent définitivement les idées de droit, de justice et de liberté, ces causes saintes pour lesquelles Leconte de Lisle a si longtemps combattu et souffert et qui sont l'essence même de son génie comme elles sont l'essence du génie de la France.

Grâce à cette heureuse et symbolique coïncidence, qu'il nous soit permis, mêlant notre enthousiasme littéraire et notre ivresse patriotique, d'associer à la nation libératrice des peuples le nom du chantre de l'idéal, libérateur des âmes, et de nous écrier : Vive la France, victorieuse des Barbares. Gloire à Leconte de Lisle poète de la Beauté ! gloire éternellement à lui !

M. GUIGNARD

A l'issue de ce pèlerinage à la maison du poète une plaque commémorative, (don de l'Académie de la Réunion), fut apposée, sur le mur d'enceinte du jardin, près de l'entrée principale ; elle porte cette simple inscription :

ICI NAQUIT  
LECONTE DE LISLE  
le 22 octobre 1818

22 octobre 1918

AU BERNICA

Cet après-midi consacré au souvenir et à l'évocation de la vie du grand poète ne pouvait être mieux terminé que par une excursion au site du Bernica. Cette gorge majestueuse et sauvage, parcourue d'eaux vives s'écoulant par une suite de bassins naturels pleins d'ombre et de chants d'oiseaux ; ce

coin où s'étale l'exubérance gracieuse de la végétation tropicale, était, on le sait, un des paysages favoris du poète.

Musique en tête, le cortège et la foule se rendent au Bernica, précédés d'un « manchy », (1), porté par 4 hindous et dans lequel a pris place, une jeune et fine créole en costume du temps, Mlle Christiane Auber, fille du Président du Conseil Général.

Sur l'ilot naturel, ceint des nappes d'eau, couleur émeraude, Mlle Christiane Auber dit « le Frais Matin » ; puis le jeune Hoareau Jean, élève du Lycée Leconte de Lisle, récite au Bassin Pigeon, le poème intitulé « Le Bernica ».

Grâce au pont de verdure dressé par l'Ingénieur municipal M. Valentin, tout le monde put pénétrer par-dessus l'eau glauque de l'étang jusqu'au pied des murailles à pic qui ferment cette gorge grandiose.

#### LA SOIRÉE

#### LE RETOUR

La journée se termina par un banquet et un concert donnés tous les deux dans les salles spacieuses de la Mairie, vieil hôtel de la Compagnie des Indes.

Le banquet fut empreint de la plus franche cordialité et fut égayé par la verve créole.

Au champagne M. le maire Prémont lève son verre en l'honneur de l'illustre poète et souhaite la libération — que l'on sent toute proche — de notre France.

M. Piat, consul de Sa Majesté Britannique lui répond avec esprit, en le remerciant de son aimable accueil et en saluant la Réunion, comme l'immortelle patrie de plusieurs grands poètes et le foyer le plus actif de l'influence littéraire française dans l'Océan Indien.

M. Dupuy, originaire de Madagascar, avocat à Tamatave, exprime l'admiration des Français de la Grande Ile pour Leconte de Lisle, et leurs sympathies pour Saint-Paul.

Il était déjà tard, lorsque s'ouvrit le concert où de nombreux et distingués artistes se firent entendre.

(1) L'antique chaise à porteur des Indes, jadis en usage à Bourbon.

A 1 heure du matin, un train spécial ramenait à Saint-Denis, les invités de la Capitale, un peu las, mais combien charmés de cette exquise fête commémorative.

L'Académie de la Réunion, par la collaboration et la présence de ses membres, avait tenu à donner à ce centenaire toute la solennité qu'il comportait malgré les terribles événements de la guerre.

Elle remercie M. le Gouverneur de la Réunion et les autorités de l'île dont la présence vint rehausser l'éclat de cette manifestation littéraire et patriotique.

La reconnaissance va aussi au service de l'Instruction Publique, à son chef M. Gautier et surtout à la Municipalité de Saint-Paul et à son dévoué maire M. Prémont, dont l'inlassable activité en la circonstance, fut la meilleure preuve de la sollicitude qu'il porte à sa cité et du culte qu'il nourrit pour son glorieux compatriote Leconte de Lisle.

Le Délégué de la Commission,

ALBERT PLANCHET.

*Membre de l'Académie de la Réunion.*